

L'ACCORDÉON



DU PARTICIPE PASSÉ

Règles de base et cas particuliers

Dans la suite, nous distinguerons trois cas:

- le **participe passé sans auxiliaire**
- le **participe passé avec l'auxiliaire „avoir“**
- le **participe passé avec l'auxiliaire „être“**

❶ LE PARTICIPE PASSÉ SANS AUXILIAIRE

P1: **Attendu**..... avec impatience, les musiciens de Guns N'Roses sont seulement arrivés vers 22 heures

P2: J'aime beaucoup les chansons **interprété**..... par Nirvana.

P3: Chaque nuit je rêve des musiciens de Lynyrd Skynyrd **tué**..... dans un accident d'avion.

* Comment fait-on l'accord dans ces cas? En tout cas, pas toujours avec le GS, comme ne cessent de le répéter les élèves. Les exemples ci-dessus le prouvent.

Règle de l'accord du participe passé sans auxiliaire

Le participe passé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le nom (ou GN) auquel il se rapporte.



❷ LE PARTICIPE PASSÉ AVEC L'AUXILIAIRE „AVOIR“

P1: J'ai toujours **adoré**..... les chansons des Doors.

P2: Les chansons que j'ai toujours **adoré**..... sont celles des Doors.

P3: Les chansons des Doors, je les ai toujours **adoré**..... .

P4: Quelles chansons des Doors as-tu toujours **adoré**.... ?

* Comment fait-on l'accord dans ces cas? A quel élément de la phrase faut-il particulièrement faire attention?

Règle de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire „AVOIR“

Le participe passé avec l'auxiliaire „AVOIR“
s'accorde en genre et en nombre
avec le COD, si celui-ci le précède



③ LE PARTICIPE PASSÉ AVEC L'AUXILIAIRE „ÊTRE“

Ce cas est le plus difficile!

Pour les verbes non-pronominaux (c'est-à-dire les verbes sans le pronom SE à l'infinitif), vaut la règle suivante:

Règle de base de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire „ÊTRE“

Le participe passé avec l'auxiliaire „ÊTRE“
s'accorde en genre et en nombre
avec le GS

*P1: Presque tous les membres de Lynyrd Skynyrd ont été **tué**..... dans un accident d'avion.*

*P2: Dave Mustaine, James Hetfield et Rudolf Schenker sont **venu**..... à l'enterrement de Kurt Cobain.*

☞ Les problèmes surgissent, si on est en présence du participe passé des verbes pronominaux (c'est-à-dire les verbes avec „se“ à l'infinitif)

☞ Or, contrairement à l'impression donnée par les cours de l'école, **la plupart** des accords du participe passé **des verbes pronominaux** suivent la même règle gé-

nérale que les verbes non-pronominaux: c'est-à-dire dans 90% des cas, ils **s'accordent avec le GS**

☞ Et il n'y a que **deux exceptions** à cette règle générale

☞ Voyons tout d'abord 4 exemples d'accords „normaux“ avec le GS:

|| P1: *Nous nous sommes **embrassé**..... .*

|| P2: *La maison des jeunes s'est **écroulé**..... .*

|| P3: *Les élèves se sont **heurté**..... à de nombreux obstacles.*

|| P4: *Les deux copines se sont **rencontré**..... à la gare.*



☞ A cette règle générale, il y a **DEUX GRANDES EXCEPTIONS**:

Première exception:

Le participe passé d'un verbe pronominal ne s'accorde plus avec le GS, s'il est accompagné d'un COD.

|| P1: *Nous nous sommes **lavé**..... les mains.*

|| P2: *Les joueurs se sont **serré**..... la main.*

|| P3: *Vous vous êtes **lancé**..... des pierres.*

Si le participe passé d'un verbe pronominal est suivi d'un COD, on ne fait plus l'accord avec le GS (et on ne fait pas d'accord non plus avec le COD qui suit).

☞ Mais **A T T E N T I O N** encore!!!!

|| P4: Les mains qu'ils se sont **lavé**..... étaient bien sales.

|| P5: Voilà les pierres qu'ils se sont **lancé**..... !

Si le COD précède le participe passé du verbe pronominal, on doit pourtant faire l'accord avec ce COD qui précède.

Résumé de cette première exception

Le participe passé d'un verbe pronominal
ne s'accorde plus avec son GS, s'il est accompagné d'un COD.

Si le COD suit le participe passé, on ne fait aucun accord.

Si le COD précède le participe passé, on fait l'accord avec le COD.

Deuxième exception:

Il y a un certain nombre de verbes pronominaux, où „SE“ est un COI. Dans ce cas également, on ne fait pas l'accord avec le GS.

|| P1: Elles se sont **téléphoné**..... pendant une heure.

|| P2: Ils ne sont plus **parlé**..... pendant le reste de la semaine.

|| P3: De nombreux rois se sont **succédé**..... sur le trône de la France.

Si nous sommes en présence d'un verbe pronominal, où „se“ est un COI, on ne fait plus l'accord avec le GS.

Voici la liste de ces verbes

se téléphoner	<i>car:</i> téléphoner <u>à</u> qqn.	se pardonner	<i>car:</i> pardonner <u>à</u> qqn.
se télégraphier	<i>car:</i> télégraphier <u>à</u> qqn.	se ressembler	<i>car:</i> ressembler <u>à</u> qqn.
se demander	<i>car:</i> demander <u>à</u> qqn.	se succéder	<i>car:</i> succéder <u>à</u> qqn.
se répondre	<i>car:</i> répondre <u>à</u> qqn.	se plaire	<i>car:</i> plaire <u>à</u> qqn.
se parler	<i>car:</i> parler <u>à</u> qqn.	se déplaire	<i>car:</i> déplaire <u>à</u> qqn.
se raconter	<i>car:</i> raconter <u>à</u> qqn.	se nuire	<i>car:</i> nuire <u>à</u> qqn.
se dire	<i>car:</i> dire <u>à</u> qqn.	se survivre	<i>car:</i> survivre <u>à</u> qqn.
se mentir	<i>car:</i> mentir <u>à</u> qqn.	se convenir	<i>car:</i> convenir <u>à</u> qqn.
s'écrire	<i>car:</i> écrire <u>à</u> qqn.	se rire	<i>car:</i> rire <u>à</u> qqn.
se chuchoter	<i>car:</i> chuchoter <u>à</u> qqn.	se sourire	<i>car:</i> sourire <u>à</u> qqn.
se jurer	<i>car:</i> jurer <u>à</u> qqn.	s'en vouloir	<i>car:</i> en vouloir <u>à</u> qqn.

 Mais **A T T E N T I O N** encore !!!!

*P4: La lettre qu'ils se sont **écrit**..... était bourrée de faites.*

*P5: La faute qu'ils se sont **pardonné**..... n'était pas bien grave.*

*P6: Ils se sont **juré**..... de toujours dire la vérité. (!!!)*

Même si nous sommes en présence d'un verbe pronominal où „se“ est un COI, il faut pourtant faire attention, s'il n'y a pas de COD accompagnant le participe passé. ... et faire l'accord, si un tel COD le précède.

Résumé de la deuxième exception

Le participe passé d'un verbe pronominal

où „SE“ est COI

ne s'accorde plus avec son GS.

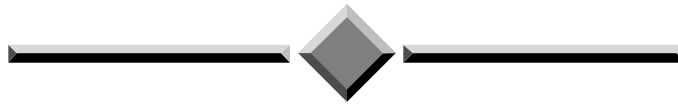
Attention pourtant à la présence éventuelle d'un COD !



CONSEIL



Quand vous êtes en présence d'un verbe pronominal,
contrôlez tout d'abord s'il n'y a pas de COD dans la phrase (= 1^{ère} exception)
Ensuite seulement
contrôlez s'il ne s'agit pas d'un verbe pronominal où „se“ est
COI (= 2^e exception)



Exercice de contrôle

Appliquez cette méthode aux verbes pronominaux suivants:

1. La tour s'est **écroulé**.... .
2. Les copines s'étaient **téléphoné**.... cette nuit.
3. Mes amis se sont **écrit**.... de longues lettres.
4. Le professeur a entendu les réponses que les élèves s'étaient **chuchoté**.... .
5. Jeanne s'est **blessé**.... le doigt.
6. Jeanne s'est **blessé**.... au doigt.
7. Les joueurs se sont **lancé**.... dans l'eau.
8. Les joueurs se sont **lancé**.... la balle.
9. Les pierres qu'ils se sont **lancé**.... les ont blessés.
10. Beaucoup de rois se sont **succédé**.... sur le trône de la France.



Cas particuliers de l'accord du participe passé



I. Le participe passé des verbes impersonnels

|| P1: *Le fantôme se rappelle les succès prodigieux qu'il avait obtenu.*

„il“ personnel = er

Mais:

|| P2: *Je me rappelle les inondations qu'il y a eu en janvier.*

„il“ impersonnel = es

Les verbes impersonnels se construisent
avec le pronom neutre „il“ (allemand: „es“).
Le participe passé des verbes impersonnels est invariable.

II. Le participe passé précédé de „le“ (pronom « neutre »)

|| P1: *Cette fille est plus jolie que je l'aurais cru.*

„l“ = „le“ = Pronom neutre = es

|| P2: *Cette histoire, je ne l'aurais jamais crue.*

„l“ = „la“ = Pronom personnel = sie

Le participe passé précédé de „le“ neutre (allemand: „es“)
reste invariable.

III. Le participe passé précédé du COD „en“

|| P1: *Ces fantômes, je les ai vus de mes yeux.*

|| P2: *Des fantômes, je n'en ai jamais vu.*

Si le COD qui précède est le pronom „en“,
le participe passé reste invariable.

Remarque:

Même si le participe passé est précédé de „en“, il peut parfois prendre une terminaison. Dans ce cas, le pronom „en“ n'est pas le COD, mais un autre complément. Faites donc toujours l'analyse correcte!

||P: Je les en ai informés.

les = COD qui précède le verbe → accord

en = COI qui ne joue pas de rôle pour l'accord du participe passé

Comment procéder dans un devoir en classe?

1. Contrôlez d'abord de **quelle sorte** de participe passé il s'agit.
2. Si c'est un participe passé **sans auxiliaire**, vous l'accordez avec le GN auquel il se rapporte.
3. Si c'est un participe passé avec l'auxiliaire „**avoir**“, contrôlez s'il n'y a pas de COD. Si un COD le précède, vous l'accordez avec ce COD.
4. Si c'est un participe passé d'un verbe non-pronominal avec „**être**“ (c'est-à-dire **sans „SE“** à l'infinitif), vous l'accordez avec son GS.
5. Si vous tombez sur le participe passé d'un **verbe pronominal**:
 - a) Cherchez d'abord le GS avec lequel on fait théoriquement l'accord
 - b) Ensuite contrôlez s'il n'y a pas de **COD dans la phrase**. S'il y a un COD, on ne fait plus l'accord avec le GS. Si le COD suit le participe passé, alors on ne fait aucun accord. Si le COD précède le participe passé, alors on fait l'accord avec le COD.
 - c) Contrôlez pour finir s'il ne s'agit pas d'un verbe pronominal, où „**SE**“ est **COI**. Si c'est le cas, on ne fait également plus l'accord avec le GS.
6. Contrôlez, si vous n'êtes pas en présence d'un cas particulier: **il** impersonnel, **le** « neutre » ou **en**.

Verbe pronominal

Accord avec
le GS

sauf s'il y a
un COD

sauf si
«se» = COI

le COD
suit
le pa.pa.

le COD
précède
le pa.pa

y a-t-il
un COD ?

AUCUN
ACCORD !!!

ACCORD
avec le COD



Quelques exemples avec les cas particuliers de l'accord du participe passé

ACCORDEZ CORRECTEMENT :

1. Des catastrophes, j'en ai tant (voir) que plus rien ne m'étonne.
2. J'ai vu le dernier film de Steven Spielberg. Les critiques que j'en avais (lire) auparavant m'ont incité à aller de nouveau au cinéma.
3. Cette affaire paraît moins compliquée que je ne l'avais (imaginer)
4. Cette victoire, il l'a bien (mériter)
5. L'accident de voiture, dont la jeune femme a été témoin, l'a (troubler) profondément.
6. Les tartines, il n'en a (manger) aucune.
7. Ma mère l'a (voir) ce matin, Marianne.
8. La presse se serait emparée de cette affaire, si elle l'avait (juger)..... importante.
9. C'est une mission qu'il a bien (exécuter)
10. Les dangers qu'il a (courir) l'ont endurci.
11. Les dangers qu'il y a (avoir) ont tenté les journalistes.
12. Il faut retenir l'idée qu'il a (avancer)
13. Le savant se souvient-il des veilles qu'il a (passer) au laboratoire?
14. La chaleur qu'il a (faire) était insupportable.
15. Les bêtises qu'il a (faire) furent de taille.

